

ACTUALITE

■ La nouvelle classification Warrants & Certificats

Produits d'investissement	Produits à effet de levier
<ul style="list-style-type: none"> • Indexation pure • Protection du capital • Amélioration du rendement 	<ul style="list-style-type: none"> • Indexation inverse • Warrant simple • Combinaison d'options • Produit à levier à barrière désactivante • Digitale à barrière désactivante

Vous trouverez cette segmentation sur www.euronext.com rubrique « Warrants »

■ **Lancements de nouveaux produits** : Sprint Plus, Bonus Cappé, Bonus Cliquet, Securis, Autocall (pour plus d'information, consulter les sites de nos émetteurs).

■ **Le monde des Warrants et des Certificats** accueille l'arrivée d'un nouvel émetteur : HSBC TRINKAUS qui propose une offre de warrants simples.

Nombre de produits par émetteur*			
ABN AMRO	201	ETF SECURITIES	36
BNP PARIBAS	1924	GOLDMAN SACHS	552
CALYON	361	HSBC TRINKAUS	4
CITI	691	MERRILL LYNCH	14
COMMERZBANK	1592	SOCIETE GENERALE	2581
DRESDNER	1581	UNICREDIT	350

*Nombre de produits à fin Octobre 2007 sur Paris

■ **1795** nouvelles émissions en octobre avec un total de 16 158 produits sur toutes les places Euronext et 9900 produits sur Euronext à Paris uniquement.

Edito

Toute l'équipe des Warrants & Certificats de NYSE Euronext vous souhaite une bonne lecture de ce premier numéro de sa lettre d'information mensuelle. C'est devant l'explosion du marché des Warrants & Certificats en termes de nombre et de type de produits notamment, que NYSE Euronext a décidé d'offrir aux investisseurs particuliers un outil de repérage neutre.

Vous y trouverez des informations d'ordre général sur les émissions et leurs émetteurs, des fiches pédagogiques sur les différents types de produits, des informations pratiques sur les événements à venir, en bref, toute l'actualité qui touche de loin ou de près le monde des Warrants & Certificats.

Grace à la lettre d'information Warrants & Certificats restez au courant de toutes les opportunités que vous offre le segment.

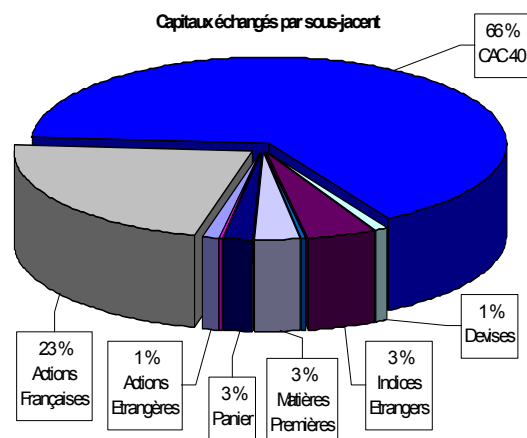
Les renseignements fournis dans la présente publication sont donnés uniquement à titre d'information et ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente de placements ou d'engagement dans toute autre transaction. Bien que tout le soin nécessaire ait été apporté à la présente publication, ni NYSE Euronext, ni ses directeurs, employés ou agents ne garantissent, de façon expresse ou implicite, ni ne seraient être tenus pour responsables de l'exhaustivité et l'exhaustivité des informations contenues dans cette publication et déclinent ainsi expressément toute responsabilité. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cette publication ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. La création de droits et d'obligations afférente à des instruments financiers qui sont négociés sur les marchés opérés par les filiales de NYSE Euronext ne peuvent résulter que des règles de l'entreprise de marché concernée. NYSE Euronext vous encourage à vous faire votre propre opinion quant à l'opportunité et la pertinence à procéder à tout investissement et vous recommande de ne prendre aucune décision sur la base des informations contenues dans la présente publication avant de les avoir vérifiées, étant précisé que vous serez en toute hypothèse, seuls responsables de l'utilisation que vous en ferez. Les personnes souhaitant négocier des produits disponibles sur les marchés de NYSE Euronext ou souhaitant offrir à la vente de tels produits aux tiers sont donc avisées au préalable de vérifier l'environnement légal et réglementaire dans le territoire concerné ainsi que de s'informer sur les risques y afférant. NYSE Euronext est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle afférents à cette publication. Toute redistribution ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit ou toute utilisation de cette publication (notamment la traduction, la transformation ou l'adaptation) ne peut être effectuée sans l'autorisation préalable et écrite de NYSE Euronext. Les termes NYSE Euronext se rapportent à la société NYSE Euronext et ses filiales, et les références à NYSE Euronext contenues dans cette publication comprennent toute société du groupe tel que l'impose le contexte. NYSE Euronext®, Euronext®, Warrants®, Certificats® sont des marques déposées par NYSE Euronext. © 2007, NYSE Euronext - Tous droits réservés.

<http://www.euronext.com>

CHIFFRES CLES

- **Nombre de sous-jacents différents : 375**
- **Nombre d'émetteurs : 12**
- **Nombre de produits de type différent : 65**
- **Nombres de produits différents : 9900**

Chiffres au 31/10/2007



FOCUS

■ Bonus

Le Certificat Bonus permet aux investisseurs de bénéficier d'une prime (le « Bonus ») à l'échéance, à condition que le sous-jacent termine entre une borne basse (« barrière désactivante ») et une borne haute (« niveau Bonus »), fixées à l'émission. Si l'une ou l'autre des bornes est franchie, le remboursement à l'échéance est égal au cours de clôture du sous-jacent. Si la borne basse est franchie, le bonus est désactivé, le produit se comporte alors comme un certificat d'indexation pure. Le franchissement de la borne haute, lui, ne désactive pas le bonus.

Caractéristiques

- Profil d'investissement : stratégie haussière et défensive
- Niveau de risque : égal à celui du sous-jacent
- Valorisation : complexe
- Barrière désactivante : non
- Barrière qui altère la nature du produit : oui
- Composante optionnelle : oui
- Échéance : oui

Stratégies / Profil

L'investisseur peut bénéficier de l'intégralité de la hausse du sous-jacent, tout en protégeant son capital à hauteur du niveau fixé par la barrière désactivante. Il ne réalisera une perte que si cette dernière est touchée, et que le cours du sous-jacent à échéance s'avère inférieur au prix d'acquisition du certificat. Les Bonus permettent, potentiellement, d'améliorer la performance d'un actif sous-jacent, sans prise de risque supplémentaire. La hausse de ces produits n'est pas plafonnée. Par conséquent l'investisseur peut profiter pleinement de la progression positive de l'actif sous-jacent, tout en s'assurant d'un gain minimum (le « Bonus ») tant que cet actif n'a pas franchi la borne basse. Lorsque la valeur du sous-jacent est supérieure au niveau du Bonus, la performance du produit est équivalente à celle de l'actif sous-jacent.

INFOS PRATIQUES

■ Nos partenaires

Bourse Direct, Boursorama, CortalConsors, CPR Online et Fortunéo ont noué avec Euronext un partenariat à travers lequel ils s'engagent à promouvoir les certificats et à effectuer un travail de pédagogie auprès des investisseurs tout en leur permettant de s'adresser à des intermédiaires disposant d'une expertise sur ces produits en collaboration avec NYSE Euronext.

■ Agenda :

Prochaines conférences organisées par NYSE Euronext
✓ 29/11/2007 conférence à Toulouse
✓ 16 et 17/11/2007 salon Actionaria – Stands et conférence
le 16/11/2007 à 10H30 – *emplacement : stand E17*

Contact : Dominique Landé-Douay, tél. : 01 49 27 11 34,
Email : d.lande@euronext.com

■ Contact : Alicia Suminski – Tél : 01 49 27 10 00

e-mail : a.suminski@euronext.com
www.euronext.com